



**Convention contre
la torture et autres peines
ou traitements cruels,
inhumains ou dégradants**

Distr. générale
15 juillet 2013
Français
Original: anglais

Réunion des États parties

Quatorzième réunion

1^{er} octobre 2013

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire

Note du Secrétaire général

1. Ouverture de la réunion par le représentant du Secrétaire général.
 2. Élection du Président.
 3. Adoption de l'ordre du jour.
 4. Élection des autres membres du bureau de la réunion.
 5. Élection de cinq membres du Comité contre la torture pour remplacer ceux dont le mandat prendra fin le 31 décembre 2013, conformément aux paragraphes 1 à 5 de l'article 17 de la Convention.
 6. Questions diverses.
-